



Syndicats Nationaux des P2E et des ITPECT

**CARTEL DES SECTIONS FORCE OUVRIÈRE
DE LA DIR-EST**

Discours Force Ouvrière lors de la venue du Directeur Général des Infrastructures et de la Mer au District de Strasbourg le 20 novembre 2018

Monsieur le Directeur,

Habituellement les représentants Force Ouvrière vous lisent et vous remettent une déclaration, mais je pense que vous êtes suffisamment au courant de nos revendications catégorielles et de nos positions nationales. Aujourd'hui nous nous adressons à vous, car nous avons vraiment besoin de votre écoute.

Tout d'abord, et à toutes fins utiles, nous vous remettons la déclaration liminaire FO du CHSCT de notre service du 8 novembre, déclaration que nos instances nationales ont également remis en main propre à Mme Engström, lors du CTM du 7 novembre, occasion à laquelle Force Ouvrière a fait la demande à la Secrétaire Générale de vous rencontrer ici en Alsace.

Nous allons également, Monsieur le Directeur, faire un rapide historique de la création des DIR(s), afin que tous comprennent bien ce que nous sommes en train de vivre.

La loi de décentralisation du 13 août 2004 a abouti à la création des 11 DIR(s), fin 2006, début 2007. Les 11 DIR(s) avaient un potentiel d'environ 4700 agents pour gérer, selon les termes utilisés par l'Administration, les routes nationales « structurantes » : autoroutes et routes nationales non concédées au secteur privé. Ce qui représente plus de 10 000 km de linéaire dans lequel les usagers peuvent circuler sans péages.

Ces DIR(s), exploitent et entretiennent ces routes en sécurisant la circulation des biens et des personnes, avec pour objectif principal la sécurité des usagers.

Force Ouvrière a participé, bien avant le transfert des personnels, aux premières réunions de préfiguration. À cette époque, nous avions une personne désignée du syndicat National comme préfigurateur, et petit à petit, nous avons avancé tous ensemble, avec l'Administration, pour arriver à ce que nous sommes aujourd'hui : la DIR-Est.

Avant 2006, les CEI alsaciens (anciennement CEA) étaient déjà dans cette configuration d'entretien des autoroutes d'où l'appellation CEA (centre d'entretien autoroutier). L'entité regroupant les CEA s'appelait SEEA (Service Entretien et Exploitation des Autoroutes).

Avant 2006, nous exerçons tous nos missions dans des DDE(s) (Direction Départementale de l'Équipement), une partie des agents entretenait les routes départementales et nous, agents des CEA, nous avions en charge l'entretien du secteur autoroutier non concédé.

À l'époque du transfert des personnels, la grande majorité des agents travaillant dans les SEEA ont opté pour la DIR, les autres agents qui entretenaient les routes départementales ont opté pour le CG (Conseil Général).

Pour les personnels optants pour la DIR et provenant des SEEA, le métier n'a pas changé fondamentalement. Certes les moyens ont été homogénéisés pour arriver à un équilibre entre les centres d'entretien. Cette réorganisation avait été réfléchi, discutée et accompagnée. Ce passage en DIR nous a forcé à nous réinventer, nous avons repensé nos méthodes de travail, nos méthodes d'organisation. Nous avons également repensé nos méthodes de rémunération. Ces évolutions de nos métiers se sont déroulés dans la concertation et la négociation avec nos directeurs dans les instances mises en place.

MAIS quels que soient les changements, nous, agents des DIRs, avons choisi de rester Fonctionnaires d'État. Aujourd'hui le choix n'y est pas : nous avons le choix de passer à la collectivité, de déménager ou d'abandonner notre métier !

Monsieur le Directeur, si je vous ai présenté cet historique, c'est uniquement pour pointer du doigt le fait qu'en 2006 ce chamboulement s'est fait crescendo, les Agents ont pu être acteurs de ce changement et ont pu avoir le choix de conserver leur métier tout en assurant un service public pour le compte de l'État !

Les représentants Force Ouvrière à la DIR-Est sont des Personnels de terrain. Agents, Chef d'équipe, Chef de centre, Administratifs, OPA ou Chef de service, nous conjugons nos missions de service public avec notre mandat de représentant du personnel. Nous ne sommes pas déconnectés de la réalité mais bien en phase avec ce qui se passe sur le terrain et des attaques que nous subissons pour détruire notre outil de travail !

--o--

Synthèse des informations obtenues en chemin vers la situation actuelle

Le **12 mai 2017**, le Syndicat Force Ouvrière a été invité à une rencontre avec la Directrice des Infrastructures de Transport au district de Metz. Force Ouvrière a posé bon nombre de questions sur les réformes et réorganisations, avenir des DIR(s) et de la DIR-Est en particulier, avenir de l'Ingénierie, impact de la montée en puissance de la régionalisation sur nos services, recrutement et en particulier l'attribution des ARL, impacts du PPCR dans les services, etc. Pour faire une synthèse des réponses obtenues lors de cette rencontre de la part de la DIT : pas de quoi s'inquiéter pour le moment ... simple visite de courtoisie ... pas d'éléments de réponses complets, ni concrets par rapport à nos interrogations !

Le **9 juin 2017**, une délégation du SNP2E FO vous a rencontré en bilatéral pour avoir des éléments de réponses sur le devenir des DIR(s). Force Ouvrière vous a demandé, dès le début de la réunion, quels étaient les projets pour les services des DIR(s), quel devenir ? Nous vous avons également rappelé que vos personnels sont en souffrance due à la baisse constante de moyens et d'effectifs, ce qui entraîne des conséquences graves sur leurs conditions de travail et de leurs capacités à remplir leurs missions. Suite à ces inquiétudes vous nous avez répondu que, malgré ce que nous pouvions entendre, par la presse et autres réseaux d'information, il n'y avait pas, pour le moment, de discussions officielles sur des transferts de routes vers les collectivités territoriales ou le secteur privé. Avec un bémol, que s'il n'y a pas de transfert pour l'instant, cela ne voulait pas dire qu'il n'y en aurait pas lorsque les élections législatives seraient terminées. Pour faire une synthèse de cette réunion, la fin des DIR(s) n'est pas programmée, cependant vous annonciez d'ores et déjà, un recentrage sur les missions d'exploitation que vous n'hésiteriez pas de revoir à la baisse si les moyens n'étaient pas au rendez-vous.

Six mois plus tard, le **13 décembre 2017**, lors de la clôture des Assises de la Mobilité à la Villette, vous êtes venu à la rencontre de notre délégation qui manifestait devant le bâtiment. Vous nous avez dit, qu'effectivement des réflexions étaient en cours pour trouver de nouvelles ressources de financement pour entretenir le réseau routier, par exemple le péage urbain ou l'écotaxe. De même, selon vos réflexions, il fallait créer une nouvelle structure pour capter cette source de financement et organiser l'entretien du réseau en autonomie de moyens et d'effectifs, d'où votre préférence pour la création d'un établissement public (EP)

agence nationale Routes de France. Selon vos dires, cette orientation pourrait faire en sorte que cet EP puisse être autonome financièrement.

Onze mois après, le **29 octobre 2018**, nous agents de la DIR-Est, nous apprenons par les médias qu'une déclaration commune en faveur de la création de la collectivité européenne d'Alsace vient d'être signée entre le Premier Ministre, le Président du conseil régional du Grand Est, et les deux présidents des conseils départementaux et qui précise :

- que la collectivité Alsace bénéficiera d'un transfert de l'A35 et de toutes les routes nationales non concédées, représentant plus de 300 km. La collectivité possède d'évidence la taille critique et la technicité pour intégrer les routes nationales, car son réseau départemental gère plusieurs milliers de kilomètres, au titre de sa compétence voirie.
- que l'Eurométropole de Strasbourg pourra se voir confier, à sa demande, notamment la partie actuelle de l'A35 qui traverse son territoire et qui pourra être requalifiée en voirie urbaine après la mise en service du grand contournement ouest (GCO).

C'est tout simplement l'éclatement de notre service et la fin de la DIR-Est !

Le **31 octobre 2018**, tous les agents de notre service ont été destinataires dans leurs boîtes mail d'un message de notre Directeur qui confirme bien nos dires, craintes et inquiétudes.

Le **2 novembre 2018**, soit seulement 4 jours après la signature de l'accord de création de la collectivité européenne d'Alsace, le district et le CEI de Strasbourg ont eu la visite surprise des « hautes sphères » de l'Eurométropole de Strasbourg sans annonce préalable.

Monsieur le Directeur, méritons-nous ce traitement ? Alors que personne n'avait été prévenu de ce qui se passait dans notre service !

Est-ce cela toute la gratitude et le respect que vous transmettez à vos agents pour tous les bons et loyaux services qu'ils ont rendu à l'État depuis toutes ces années ?

Vos agents, tous grades confondus, ne sont pas des pantins, ni des pions, ce sont des êtres humains.

Les remercier de la sorte est un comportement inacceptable de votre part !

Avez-vous songé aux angoisses générées chez les agents et dans les familles, suite à cette méthode de désinformation sur le devenir de leur outil de travail ?

Avez-vous pensé aux risques psychosociaux que cela pouvait provoquer ? Ces mêmes risques psychosociaux que notre directeur nous avait reproché de faire naître chez nos collègues lorsque nous évoquions la fin des DIRs en comité technique local ?

Vous pouvez nous donner des éléments de réponses, des excuses, mais les faits sont là !

C'est inacceptable, venant du « patron des routes » !

Que faites-vous de vos « hommes en jaune » ?

La même chose que ce que le gouvernement fait de ses gilets jaunes ?

Car il est un point sur lequel il est important de discuter, c'est la condition nécessaire des moyens financiers, qui devront être obtenus par la collectivité pour la gestion et l'investissement liés au transfert de ces routes. Est-ce que les hypothèses de financement étudiées mèneront à une nouvelle taxation des usagers ?

Est-ce déjà la mise en place du « freeflow » annoncé par le gouvernement ? La mise en place d'un péage et / ou d'une vignette à payer par tous les usagers qui utiliseront les autoroutes.

Enfin Force Ouvrière souhaite également vous faire partager les craintes et les inquiétudes de nos collègues de la DREAL et du CEREMA. En effet, au total ce sont plus de 250 agents alsaciens qui œuvrent chaque jour pour les routes nationales alsaciennes dans les domaines de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre, du contrôle extérieur et de l'expertise technique et qui seront impactés, eux aussi, par ce transfert vers la nouvelle collectivité.

Les agents de la DREAL ne se trouvent que quelques étages au-dessous de nous. Afin de vous guider à travers les étages nous pourrions vous accompagner, si vous le souhaitez, à leur rencontre cet après midi, car aujourd'hui cette annonce engendre de vastes dommages collatéraux !

Je vais m'arrêter là, nous aurons toute la matinée, j'espère, pour échanger sur le sujet, mais sachez que Force Ouvrière, à tous les niveaux, dénonce tout nouveau transfert de gestion de l'actuel réseau routier national aux collectivités ou aux sociétés d'autoroute.

Force Ouvrière s'oppose à toute opération de vente à la découpe des DIR(s).

Donc pour terminer, suite au projet de création de la future « Collectivité Européenne d'Alsace », Force Ouvrière vous demande :

- la sauvegarde de l'unité de gestion et d'aménagement du réseau routier national structurant non concédé,
- la sauvegarde de l'unité de la DIR-Est,
- la sauvegarde des droits et statuts des personnels.